



AS SOUSTONS TENNIS

CHARTRE DES JOUEURS EN COMPÉTITION



1) LES MOYENS MIS EN PLACE PAR LE CLUB

Les entraînements de tennis sont préparés et dirigés par l'**Enseignant Diplômé d'État** avec comme objectif la progression individuelle et collective des joueurs.

L'Enseignant inscrit les joueurs dans les équipes compétitions se déroulant en Interclubs hiver et été.

2) LES OBLIGATIONS DE L'ENTRAÎNÉ

a. Préalable

Chaque joueur sélectionné représente l'**AS Soustons Tennis**.

Dès lors, il s'engage à adopter un comportement irréprochable (tenue vestimentaire correcte, respect de l'adversaire, esprit sportif, convivialité, etc..) et à faire passer l'esprit collectif avant toute considération individuelle. Les joueurs qui manqueront de fair-play s'exposeront à l'exclusion du court et de l'équipe.

b. Obligations de services envers le club

- Tous les compétiteurs doivent répondre aux sollicitations du club pour les matchs d'équipe.

Dans la mesure du possible, il s'agit de participer à tous les matchs par équipes pour lesquels le joueur est sélectionné par le club **du début et jusqu'à la fin de la rencontre**.

(Toute impossibilité de jouer devra faire l'objet d'une excuse recevable).

- Accepter sa sélection quel que soit l'équipe ou le format de match (simple ou double).

- Être Assidu aux entraînements ***(Par respect pour l'Enseignant et les camarades, prévenir pour chaque absence.)***

- Faire au minimum 4 tournois dans l'année (en dehors de ceux proposés par le club).

- Participation (et encadrement) aux animations sportives du club (tournoi de double, etc ...)

- Prendre part à une formation fédérale (Ramasseurs de balles, Initiateurs, Arbitrage, Juge-arbitrage)

- Chaque joueur entraîné doit accepter le fait qu'il s'entraîne pour lui-même et qu'il participe par son implication à la progression de l'ensemble de son groupe (quel que soit le niveau de ses partenaires). L'accueil et l'intégration des nouveaux et des plus jeunes doivent se faire dans la plus parfaite harmonie.

Cette charte a pour vocation d'établir des engagements réciproques clairs entre le club et chaque joueur entraîné. L'adhésion à ces règles de fonctionnement permettra à tout le monde de progresser et vivre notre passion commune de la meilleure des manières. Si des manquements importants sont constatés, à l'issue du bilan de fin de saison, le joueur devra laisser sa place au sein du groupe compétition.

NOM ET PRENOM :

Date et Signature du représentant légal

Signature du joueur